

**LIVRET D'ACCUEIL TEAMS**  
**23H60 DE L'ASCOP MOTO LE MANS (C.I.K.)**

**11 au 14 juillet 2019**

**9<sup>ème</sup> édition**

**Organisation A.S.C.O.P MOTO LE MANS**



---

**En raison des mesures imposées de sécurité, des «ouvertures» de véhicule pourront être demandées pour accéder sur le site ...**

**Merci de votre compréhension !**

**Accueil :** ouverture de l'enceinte du circuit

**Judi 11 juillet à 11h00 pour les Teams.**



L'entrée pour les véhicules des Teams (participants et accompagnants) s'effectuera uniquement par la voie d'accès depuis le rond-point du Technoparc.

**Pour des raisons de disponibilité, l'accès de l'enceinte est limité à 3 véhicules par Team.**

**Ceux-ci devront obligatoirement stationner sur l'emplacement Paddock de son Team !**

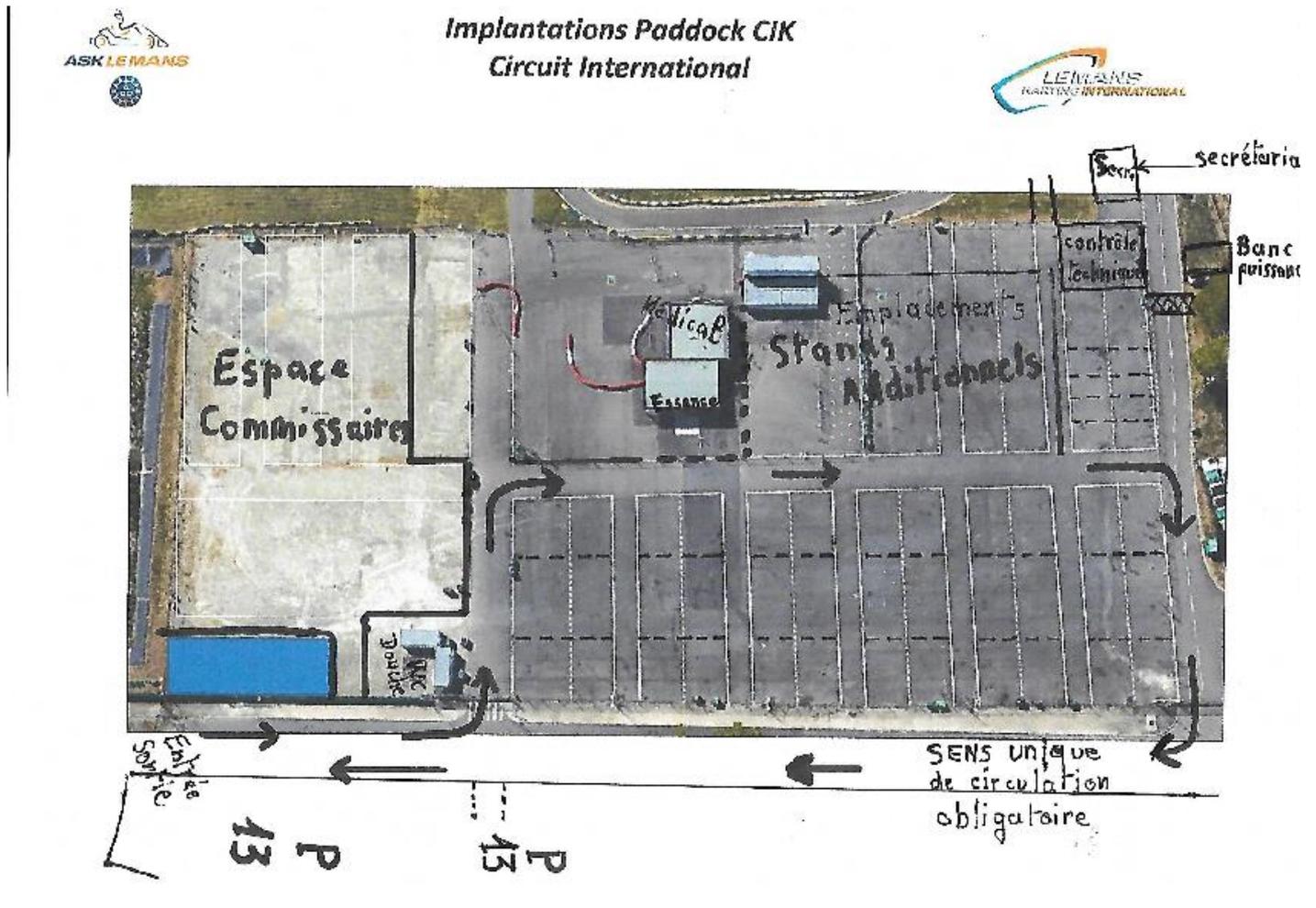
**Les véhicules supplémentaires devront obligatoirement stationner sur le parking accompagnants et public P 13 ; l'accès depuis le paddock se fait par une passerelle (voir photo).**

#### Parking annexe P13



**Paddock :** Un emplacement de 7m x 11m sera attribué à chaque Team (Nord de la piste, voir le plan).

Insérer un plan ↓



Possibilité de raccordement électrique (prises Européennes).

**Ancrages au sol (piquets enfoncés) pour les structures (barnums, stands parapluies, etc.) sont formellement interdits sur tout le circuit : paddocks, supports paddock, terrasses, stands.**

**Toutes ces structures légères doivent être lestées au moyen de charges « lourdes » et haubanées lorsque cela est possible : ex de lests, jerricans, bidons de 10 ou 20 L (remplis d'eau).**



## **STAND:**

**Les dimensions d'un stand :** Profondeur 5m20, largeur 3m90, hauteur 2m.

### **Les ouvertures :**

Côté piste (sans porte) largeur 1m93, hauteur 2m.

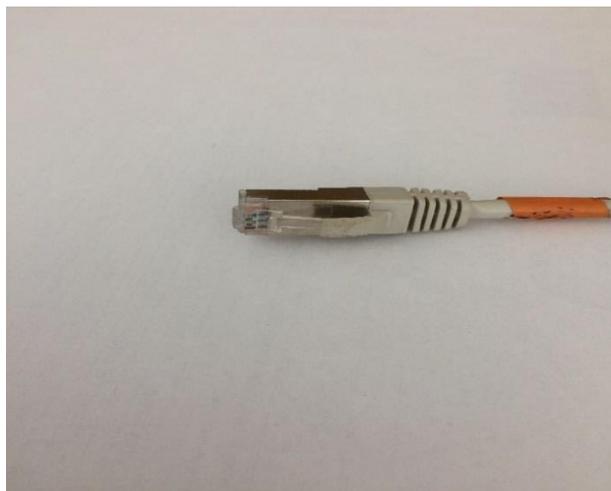
Côté I-paddock (partie arrière) (double porte) largeur 1m70, hauteur 2m05.



Les stands sont équipés de deux prises de courant (16 Amp, 10 Amp, voir photo), d'un interrupteur (lumière). Attention, chaque box dispose d'une puissance électrique à « maîtriser ».

**Et d'une prise (téléphone) internet permettant de recevoir les classements en temps réels sur ordinateur, tablette, téléviseur, etc.. La structure métallique des box nuit à la bonne réception**

**du Wi-fi** . dans les stands. Sur tout le circuit réception des classements (Live Apex direct) en Wi-Fi.



**D'UN EXTINCTEUR** sous la responsabilité du Team (toute détérioration sera facturée au Team).

**Cet extincteur ne peut pas être utilisé lors des ravitaillements**

**Rappel : un extincteur doit être fourni par chaque Team pour les ravitaillements d'essence.**

**I-PADDOCK** : (arrière des stands) Une surface de 7m50 par 4m sera réservée à chaque stand :  
Toute installation légère devra être assurée en terme de fixation (au moyen de lests suffisamment lourds).

**AUCUN DEPASSEMENT  
D'INSTALLATION NE  
SERA TOLERE POUR LES  
I-PADDOCK ligne en  
pointillé.**

**(voie de sécurité,  
arrêté préfectoral).**



**Rappel : les piquets enfoncés sont interdits.**

Pour des raisons de sécurité, un passage d'1m50 devra être préservé entre chaque emplacement.

Des borniers électriques (prises type européennes) sont accessibles à TOUS.

Interdiction de faire traverser des « rallonges » électriques, sur la voie de sécurité (secours, services)



**Des travaux sur le grand circuit ont considérablement réduits la bande herbeuse derrière les stands ; de ce fait, aucun véhicule ne sera accepté en stationnement sur cette surface.....**

## BORNIER ELECTRIQUE



**INTERDICTION FORMELLE** : Par arrêté préfectoral, les réchauds, les plaques chauffantes, les cafetières, ainsi que les radiateurs (gaz, électrique) sont strictement interdits dans les stands (box) en dur et les I-Paddocks (espace juste derrière les box en dur).

Ces appareils sont uniquement autorisés sur le paddock ....

Barbecues charbons de bois interdits sur tout le circuit.

Ainsi que toute installation (et remplissage) de piscine ou « spas » faisant office de baignade ...

**Les Teams contrevenants à ces interdictions se verront exclus immédiatement de la manifestation.**

## **CIRCULATION**

Allée des stands (derrière les Box en dur) : l'expérience des années passées nous a malheureusement amenés à interdire toute utilisation d'engins de déplacement >>> vélo, trottinette, skate, pour des raisons de sécurité.

Les petits « chariots » de transport de récipients de carburant sont autorisés mais uniquement tractés à la main.

Seuls les véhicules de service ou de sécurité sont autorisés.

**ZONE D'INTERVENTION et DE RAVITAILLEMENT** : Celle-ci est située entre la voie des stands et les stands d'une dimension de 2m de large sur 4m de longueur (obligation de la recouvrir d'un tapis environnemental).



**VOIE DES STANDS** : Elle doit rester libre à tous moments sous peine de sanction immédiate.

**ZONE DE PANNEAUTAGE** : située juste devant les stands, entre la voie des stands et la piste (protégée par un mur béton). **Seulement 2 personnes (par team) sont autorisées ...**

Chaque stand dispose de 1m (prof.) sur 2m (larg.) Hauteur maximum 2 m.



Les structures « d’abris » (cabines de panneautage) qui seraient installées devront être suffisamment « lestées »

L’installation électrique des cabines est limitée à 12 volts (batterie, piles, etc...)

**Interdiction d’alimentation électrique traversant la voie des stands (sol ou aérienne).**

**Les cabines de panneautage ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur totale.**



**DEUX PERSONNES SEULEMENT SERONT AUTORISEES SUR LA ZONE DE PANNEAUTAGE.**

**CONSIGNES :**

- ✓ Pas de stockage de carburant supérieur à 50 litres dans les stands.
- ✓ Pas d’enfant de moins de 12 ans dans les stands (dans les zones de ravitaillement, dans les zones de panneautage).
- ✓ Pas d’animaux en liberté dans l’enceinte du circuit.

**STANDS ADDITIONNELS (à fournir par le Team) l'emplacement total est de 5,50m sur 30m environ**

**(avec dans le prolongement : le stand, le I.paddock et l'emplacement paddock).**

**Les emplacements se situent sur la partie Paddock au début de la voie dans les stands numérotés de 41 à 48 (voir photo).**

**La réception des classements en temps réels (APEX Live) est possible par wi-fi :**

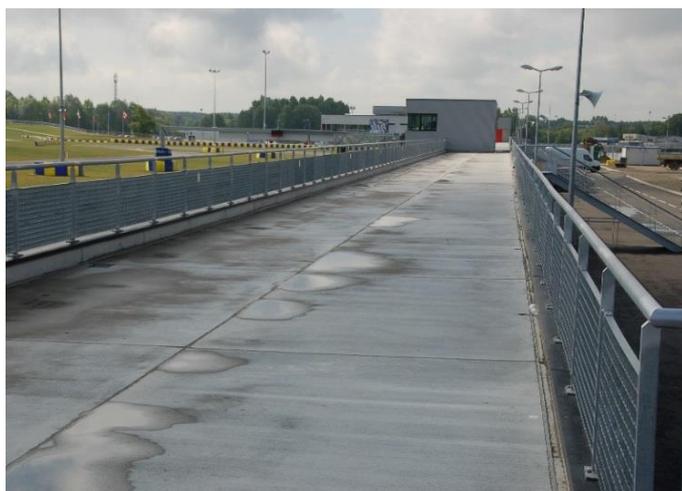
**Pour les emplacements voir le plan paddock page 3**

**TERRASSES SUPERIEURES (au-dessus des stands) Merci de penser au public ...**

Possibilité d'utiliser une surface sur cette terrasse qui ne pourra pas dépasser 3mx3m.

Celle-ci pourra être abritée sous réserve que le stand ou autre barnum soit correctement lesté, haubané mais pas d'accroche sur la rambarde et qu'il ne soit pas un espace privé interdit au public !

Des éclairages extérieurs (éclairant la zone de ravitaillement) pourront être installés sur la rambarde (garde-fou) au-dessus des stands.



Au-dessus de l'entrée de votre stand (côté piste) possibilité d'apposer un panneau dans les glissières aluminium prévues à cet effet (photos) dimension 1m70 X 0,40, épaisseur 10 mm.



#### **CONTROLES ADMINISTRATIFS AU SECRETARIAT:**

Ils débuteront :

**Le jeudi 11 juillet** de 14h00 à 19h00

**Le vendredi 12 juillet** de 9h00 à 12h30, et de 14h00 à 18h00

**POSSIBILITE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS (si les équipes sont complètes) par mail :**

< jean-michel.[blin4@wanadoo.fr](mailto:blin4@wanadoo.fr) > ou < ascopmotolemans@gmx.fr >

**CONTROLES TECHNIQUES** : ils se dérouleront en haut du paddock

Ils débuteront : Le jeudi 11 juillet à partir de 15h00 et jusqu'à 19h00

**Le vendredi 12 juillet** de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le Team devra présenter la machine et tous les pilotes avec leur équipement (casque, combinaison, les jerricans ou fûts 50 litres maximum destinés à recevoir le carburant) afin qu'ils soient validés.

**Un banc de puissance sera présent sur le CIK, les teams désireux de s'assurer du respect de puissance maximale de leur machine dans leur catégorie pourront la tester dès le vendredi matin. Les bons pour le passage au banc seront en vente au secrétariat dès le jeudi : 10 €.**

**Essais libres VENDREDI 12 JUILLET de 14h15 à 18h00**

Les pilotes participant à ces essais libres **devront obligatoirement être licenciés et avoir passés au contrôle administratif et technique. 2 possibilités :**

- ✓ Détenteurs d'une licence annuelle compétition (NCO, NJ3, NPH, etc...)

**Ou**

- ✓ Détenteurs d'une licence LJA (prise en ligne sur le site de la FFM, avant le 6 juillet, au prix de 110 €).

**\*\* ATTENTION : aucune licence pilote (LJA2) ne pourra être délivrée sur place.**

**RAPPEL, LICENCE LJA2 : prévoyez de prendre votre licence en ligne, téléchargement et paiement sur le site FFM.**

**Vous munir d'un certificat médical de non contre-indication aux sports motocyclistes de moins d'un an. Celui-ci doit obligatoirement être très lisible (cachet et signature du Médecin).**

Nous vous conseillons de prendre votre licence en ligne au plus tard une semaine avant l'épreuve.

Aller dans l'espace licence une manifestation, et suivre les instructions pour effectuer votre prise de licence en ligne.

**N'oubliez pas d'imprimer votre licence, que vous devrez présenter au contrôle administratif.**

**Information : La licence une manifestation (LJA) des 23h60 couvre les essais libres du vendredi.**

**Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.**

Tous les participants (licenciés) aux essais libres du vendredi après-midi, devront avoir **retiré un bracelet d'identification spécifique et des deux brassards auprès du secrétariat** lors du contrôle administratif.

Le bracelet (au poignet droit) et les brassards de même couleur seront remis à chaque pilote lors de son passage au contrôle administratif.

**NOUVEAUTE**

Cette année l'organisation fournira les deux brassards de couleur différentes à chaque pilote, ces brassards devront être restitués à la fin de la course aux personnes chargées du contrôle des stands. Ils seront identiques à la couleur du bracelet apposé lors du contrôle administratif.

En cas de non restitution, l'organisation se verra contrainte de garder le chèque caution.

**ATTENTION: seules les machines et les pilotes ayant été contrôlés et vérifiés (bracelets) pourront participer à cette séance d'essais du vendredi après-midi (14h15 // 18h00)**

**Les pilotes dépourvus du bracelet spécifique et des brassards ne pourront pas accéder à la piste**

**BRIEFING** : **OBLIGATOIRE** pour tous les responsables de Team et de stand. (émargement obligatoire), il se tiendra le **vendredi 12 juillet de 17h00 à 17h30** (Espace restauration organisation, en haut des box).

**Les Teams n'étant pas présents au début du Briefing se verront infligés un stop and go de 30 secondes !**

**L'absence totale au briefing sera en plus du stop and go sanctionnée d'une amende de 100 €.**

### **CARBURANT**

**Carburant SP98 prix du litre 2,10 € (prix de vente A.C.O.)** du carburant hormis celui contenu dans le réservoir des machines.

**La sanction sera l'exclusion immédiate et sans appel de la manifestation pour le Team ayant fraudé.**

Les Teams lors du passage au contrôle technique devront présenter le(s) jerricans ou le fût du carburant. **Ceux-ci seront identifiés et admis uniquement lors de la distribution à la pompe du CIK.**

**Le carburant délivré excédentaire ne sera pas repris.**

La vente du carburant se fera à la station aux heures d'ouverture, **SOYEZ PREVOYANT.**

**Achats du carburant uniquement par chèque, CB ou espèces.**

**AVERTISSEMENT** : des contrôles de carburant pourront être effectués tout au long du week-end, les contrevenants seront sanctionnés par une exclusion immédiate et sans possibilité de recours.

**Le stockage des jerricans se fera uniquement dans les stands, interdiction formelle de déposer ceux-ci dans un autre endroit SOUS PEINE DE SANCTIONS.**

Nous attirons votre attention sur le fait de prévoir un moyen de transport pour vos jerricans (petit chariot, petite remorque de jardin, etc...) **la circulation des véhicules étant interdite derrière les stands.**  
La pompe de carburant se situe au milieu du paddock à proximité du « staff » médical.

Un registre de distribution de carburant sera tenu et à chaque distribution, le Team devra signer pour attester de la quantité délivrée, ainsi que de l'heure.

**Les horaires d'ouverture de la station sont les suivants :**

- Vendredi de 10h00 à 12h30 de 14h00 à 22h00
- Samedi de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 01h00
- Dimanche de 7 h 00 à 13 h 00

**RAPPELS :** \* le chèque caution de 500€ par Team, pour la mise à disposition des emplacements stand/paddock servira également de caution pour le prêt du transpondeur ! et son support ainsi que pour les brassards des pilotes.

**\*Aucun Team ne peut prendre possession de son stand sans autorisation et sans avoir effectué l'état des lieux remis lors du contrôle administratif**

Les stands peuvent se fermer côté I-Paddock, mais côté piste les teams kart utilisent à titre d'exemple soit des panneaux semi-rigides avec des serre-joints à vis soit des bâches.....



Rappel des dimensions de cette ouverture : L 1m93 par H 2m.

**LA RESPONSABILITE DES TEAMS EST ENGAGEE** dès l'attribution de leur stand, jusqu'à leur restitution (pas de gardiennage des stands).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

**A.S.C.O.P. MOTO LE MANS : Tél : 02 43 27 93 32**

Mail : [jean-michel.blin4@wanadoo.fr](mailto:jean-michel.blin4@wanadoo.fr)

[ascopmotolemans@gmx.fr](mailto:ascopmotolemans@gmx.fr)

**(06 47 735 734)**

**Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt général**

***Bonne préparation, le secrétariat.***